

MAZANFÊTE

Tout d'abord, nous tenons à remercier tous les participants venus passer une agréable soirée lors notre repas dansant du samedi 23 mars dernier. Merci pour votre présence et votre bonne humeur !

Cet événement n'aurait pas été possible sans l'implication remarquable de nos bénévoles, de Mazangé, de Fortan et de Lunay dont l'énergie et la détermination ont contribué à la réussite de cette soirée. Nos festivités ne s'arrêtent pas là !

Nous sommes ravis de vous annoncer notre prochain événement phare : la 3ème édition de notre **tournoi de Molcky**. Préparez-vous à une journée de divertissement et de compétition le dimanche 30 juin, sur le terrain communal. Que vous soyez un joueur chevronné ou un novice désireux de découvrir ce jeu convivial, nous vous invitons à vous joindre à nous pour partager des moments inoubliables.

Les inscriptions sont désormais ouvertes sur HelloAsso, alors n'hésitez pas à réserver votre place dès maintenant pour garantir votre participation à cette journée pleine de jeux et de bonne humeur !



Nous espérons vous retrouver nombreux pour notre tournoi de Molcky !
Arnaud, Denis, Glen et Ludovic de Mazan'Fête



UNRPA-ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

Presque la fin du 1er semestre 2024, que le temps passe vite ! et pourtant un semestre bien animé avec nos anciens.

Après notre AG de janvier, notre loto du 17 février (plus de 100 participants dont 6/7 enfants), puis notre repas / choucroute du 16 mars ont réuni une belle assemblée.

Le 19 avril nos anciens et les enfants de l'école de Mazangé ont partagé un après-midi jeux (différents jeux de société apportés par les enfants), ils ont découvert par exemple «le jeu des acrobates » ; puis les enfants ont présenté un petit spectacle autour des jeux olympiques avec des chansons et surtout une démonstration de breakdance (nouvelle discipline aux jeux olympiques).

Nos prochains rendez-vous :

- Jeudi 13 juin : sortie « la Michaudière » dans l'Orne (autour du cheval)
- Du 31 août au 3 septembre : voyage en baie de Somme
- Samedi 14 septembre : repas
- Samedi 16 novembre : loto
- Samedi 14 décembre : repas de fin d'année



breakdance



N° 64

JUIN 2024

MAIRIE DE MAZANGÉ

Horaires d'ouverture :

Lun., Mar., Jeu., Ven. : 14 à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Tél. : 02.54.72.00.27

Fax : 02.54.72.11.48

Email : contact.mairie@mazange.fr

Web : http://www.mazange.fr

SPORT AUTO TOURS

La première édition du rallye de la Vallée du Loir a réuni, les 26 et 27 avril, une centaine de pilotes et copilotes accompagnés de leur assistance. Une édition bien arrosée qui a vu la victoire de l'Alpine de l'équipage Taffonneau/Sébire à l'issue de 4 épreuves spéciales sur un tracé technique proposé par Sport Auto Tours.



FÊTE DU JEU

Le 23 mai, l'animation « avant la fête » a réuni 70 personnes autour de jeux.



LITTÉRATURE

Félicitations à Anouk Constantin gagnante aequo du Prix de concours de nouvelles « Patrice Bérard » jeunesse.

Photo :
Mia Froideveaux et Anouk Constantin brandissant la sculpture offerte par Roland Drover.



(en euros)	Compte administratif 2023		Budget primitif 2024
	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	711 006	897 055	855 313
Investissement	712 415	677 194	319 337

Classe de mer du 18 au 22 mars 2024 avec la classe de CP de Mazangé, les classes de CE1/CE2, de CE2/CM1 et de CM1/CM2 de Lunay.



Agenda de l'été

Juin

30 : Tournoi de Molcky Mazan'fête
30 : Elections législatives 1er tour

Juillet

02 : Fête de l'été
07 : Elections législatives 2d tour
13 : Soirée moules-frites
14 : Festivités et jeux sur le terrain communal
26 : Passage de la « France en Courant »

Septembre

7 et 8 : Théâtre au manoir « Le Chandelier »
08 : Foire à l'entrecôte et brocante
14 : Repas UNRPA
21 et 22 : Journées du patrimoine
29 : 27ème Rallye Cœur de France



CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 30 octobre 2023, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- accordé une subvention de 500 € à l'association « Le Garage » pour l'initiation aux arts de rue dans le cadre d'ateliers scolaires, soit 16 heures d'enseignement
- accordé une subvention de 500 € à l'association « Le Garage » pour le paiement d'un cachet d'artiste local et des défraiements pour la soirée du 9 juillet 2024 s'intégrant dans le Micro Festival itinérant « Ohh Garage »
- retenu la proposition de la société CARS SAINT-LAURENT pour le contrat de ramassage scolaire, pour un montant annuel de 33 273,62 € HT
- donné son accord à la réalisation des études d'exécution pour l'opération d'effacement des réseaux BT / ET / Tél, rue de Boutefée
- fixé le coût par élève des charges de scolarisation pour l'année scolaire 2022/2023 à un montant de 1 360,51 € par élève de classe maternelle, et de 1 005, 79 € par élève de classe élémentaire, et permettant de fixer la participation de la commune de Fortan aux charges de scolarisation des enfants de Fortan
- défini la Redevance de l'Occupation du Domaine Public (RODP) par la société Orange à 2 527,10 € pour 2023
- décidé du raccordement, à compter du 1er décembre 2023, au dispositif de télétransmission « BL Echanges Sécurisés » de la société Berger-Levrault pour les actes du Conseil municipal et pour les documents budgétaires
- renouvelé auprès du Crédit Mutuel une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 200 000 €

Lors de sa séance du 18 décembre 2023, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- rendu un avis favorable au contrat territorial Loir médian et affluents 2023-2028
- refusé l'implantation d'éoliennes quels qu'en soient le nombre et la hauteur du projet éolien d'Epuisay
- refusé la demande de dérogation à la législation sur les espèces protégées du projet éolien d'Epuisay
- accordé une subvention de 175 € par enfant domicilié à Mazangé, soit une dépense totale de 4 025 € pour le projet d'organisation d'une classe de mer au Pouliguen du 18 au 22 mars 2024, et à destination de 4 classes d'élémentaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Lunay-Mazangé
- fixé pour 2024 le montant des dotations scolaires :
 - Frais de fournitures scolaires : 70 € par élève
 - Frais de transport : 30 € par élève
 - Livres de fin d'année : 12 € par élève
- fixé les différents tarifs annuels pour l'année 2024
- retenu le devis de la SARL DES GATES BRAISES, sise 2 route du Vau à Mazangé, pour canaliser les eaux pluviales rue de la Chalopinière, pour un montant de 11 368,00 € HT.
- voté une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour le personnel communal selon le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023
- décidé de rembourser l'association « Le Comptoir des Cocottes » pour l'achat de matériel, pour un montant de 1 904,82 €
- retenu le devis de la société SPORT PASSION 41 de Montoire pour l'achat d'un souffleur de feuilles, pour un montant de 350,00 € HT, soit 420,00 € TTC
- accordé une subvention de 126,90 € (0,15 € par habitant) à l'association « Tour de Loir-et-Cher pour le 63° Tour du Loir-et-Cher dans la commune, prévu le 12 avril 2024

Lors de sa séance du 18 mars 2024, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- autorisé Monsieur le Maire à signer la convention d'abonnement au portail VIGIFONCIER
- voté la participation aux frais de fonctionnement des enfants résidant à Mazangé, scolarisés à Vendôme, pour l'année scolaire 2021/2022, soit 364,07 € pour un enfant en élémentaire
- voté les subventions versées aux associations locales dans le cadre de la préparation du budget primitif 2024
- accordé une subvention de 15 € par enfant domicilié à Mazangé pour le séjour « Les p'tites randos » des enfants de la classe de Moyenne Section du 12 au 14 juin 2024
- accordé une subvention de 60 € à l'association « Cinécole en Vendômois »
- renouvelé la demande de dérogation (8 demi-journées réparties sur 4 jours) pour l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et primaires

(Toutes précisions complémentaires peuvent être trouvées en mairie)

ASCM

Samedi 13 et samedi 20 avril 2024 ont eu lieu 2 stages de secourisme PSC1 à l'initiative de l'Association Sportive et Culturelle de Mazangé en collaboration avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Loir et Cher. 28 stagiaires ont pu être formés



aux gestes de premier secours par nos deux sympathiques formateurs, Geoffray Erny et Frédérique Fontaine venant respectivement des casernes de Villiers-sur-Loir et Thoré-la-Rochette. Ce sont les premiers maillons dans la chaîne du secours aux personnes blessées, ou qui ont fait une malaise voir en cas de problèmes cardiaques, nécessitant l'intervention des secours sapeurs-pompiers ou samu. Ils ont été également formés dans l'utilisation du défibrillateur autonome qui se trouve sur le mur extérieur de la mairie. Cette formation est un véritable plus pour les habitants de notre commune. Devant le succès de ces 2 stages, l'association a mis à l'étude une nouvelle session qui aura lieu normalement cet automne. D'autres personnes, ayant déjà bénéficié de cette formation depuis plus de 2 ans, peuvent contacter l'association pour l'organisation d'une session de recyclage qui dure en moyenne 3 heures. Téléphone : 0681780074. Courriel : eduard41siegers@free.fr. (e.s.)

UCCAV

Le 24 février, 110 personnes ont partagé la choucroute de l'UCCAV dans une ambiance conviviale avec une tombola et la musique de l'orchestre F. Sirotteau.

INFORMATIONS DIVERSES

Par décret en date du 18 mars 2024, M. Vincent LE DUFF, a été nommé sous-préfet de Vendôme

Karos est le nouveau service de covoiturage en vendômois proposé par Move (gratuit jusqu'à 35 km pour le passager, gratification pour le conducteur).